

K.Et./

22 décembre 1961

2.494/Pers.

Dossier Commis

NIYIBIZI G./

A Monsieur le Préfet

de et à

SHANGUGU.-

S/couvert de Monsieur l'Administrateur
de Territoire de et à SHANGUGU.-

Monsieur le Préfet,

Me référant à la lettre du 2.11.61 de Monsieur
le sous-préfet GATWABUYEGE, j'ai l'honneur de vous faire
savoir que la mutation de Monsieur Niyibizi T. vers la
Préfecture de SHANGUGU est impossible.

Cet agent est nécessaire à ASTRIDA.

Le Ministre
L.MPAKANIYE,